

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Silosept

Date d'impression: 10.06.2010

Page 1 de 5

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Silosept

Utilisation de la substance/préparation

Produit de désinfection par immersion et produit de nettoyage pour empreintes dentaires et pièces prothétiques.

Pour usage externe en chirurgie dentaire.

Identification de la société productrice

Société : Kettenbach GmbH & Co. KG
Germany
Rue : Im Heerfeld 7
Lieu : D-35713 Eschenburg
Téléphone : + 49(0) 2774/705-0
Interlocuteur : Quality Assurance Manager
e-mail : info@kettenbach.de
Internet : www.kettenbach.de
Service responsable : Quality Assurance Manager

Téléfax : +49 (0)2774/705-33

2. Identification des dangers

Classification

Indications de danger : Irritant

Phrases-R:

Irritant pour les yeux et la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Dangers les plus importants

Irritant pour les yeux. und die Haut

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique (Mélange)

Préparation.

Composants dangereux

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
274-778-7	70693-62-8	Pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate)	45 %	O, C, Xn R22-34-52
205-788-1	151-21-3	Sodium dodecyl sulphate	5 - 15 %	Xn, Xi R41-20/22-37/38
	61827-42-7	Iso decanol ethoxylate	< 5 %	Xn, Xi R22-41
207-838-8	497-19-8	Natriumcarbonat	< 5 %	Xi R36

Le texte intégral des phrases R mentionnées figure au point 16.

Information supplémentaire

Les concentrés de matériaux ont servi de bases de donnés.

4. Premiers secours

Indications générales

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

Après inhalation

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Silosept

Date d'impression: 10.06.2010

Page 2 de 5

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Eau. Extincteur à sec. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucune donnée disponible

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Entwicklung von Sauerstoff und schwach sauren Dämpfen von Benzoesäure, Im Brandfall kann folgendes freigesetzt werden: Kohlenmonoxid, Kohlendioxid (CO₂) Schwefelverbindungen

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Eviter la formation de poussière.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les méthodes de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières.

Préventions des incendies et explosion

Das Produkt selbst brennt nicht, ist jedoch leicht brandfördernd (aktiver Sauerstoffgehalt ca. 2 %).
Das Produkt erwies sich gemäß Test EG Richtlinie 67/548/EEC (Methode A17, brandfördernde Eigenschaften) als nicht brandfördernd.

Information supplémentaire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Stocker uniquement dans les récipients d'origine.
Conservier le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit sec. Ne pas conserver à des températures supérieures à: 30°C

Indications concernant le stockage en commun

Conservier à l'écart des aliments et boissons.

Information supplémentaire

Aucunes exigences particulières.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Silosept

Date d'impression: 10.06.2010

Page 3 de 5

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

non applicable

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Protection respiratoire

Protection respiratoire non nécessaire.

Protection des mains

Gants à usage unique.
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Caoutchouc butyle.
Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection des yeux

Lunettes à monture.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

L'état physique : Granulé
Couleur : blanc
Odeur : caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) : 3,8 (7,5 g Silosept / l)

Testé selon la méthode

Modification d'état

Schüttdichte : ca. 775 kg/m³ °C
Hydrosolubilité : 20 g/L
(à 20 °C)

10. Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux

Oxygène.

Information supplémentaire

La décomposition s'opère à partir de températures de : 130°C

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50: 2.430 mg/kg Rat.

Effets corrosifs et irritants

Effet irritant sur la peau : mäßig reizend Rat. (25%ige Aufschlammung)
Effet irritant sur l'oeil: non irritant. Lapin. (1% Silosept dans solution dans l'eau)

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Silosept

Date d'impression: 10.06.2010

Page 4 de 5

12. Informations écologiques

Persistence et dégradabilité

leicht biologisch abbaubar. Methode OECD 301D / EEC 84/449 C6

Information supplémentaire

Demande chimique en oxygène (DCO) 7.100 mg/l (1% Silosept)
Das in dieser Zubereitung enthaltene Tensid erfüllt (Die in dieser Zubereitung enthaltenen Tenside erfüllen) die Bedingungen der biologischen Abbaubarkeit wie sie in der Verordnung (EG) Nr. 648/2004 über Detergenzien festgelegt sind. Unterlagen, die dies bestätigen, werden für die zuständigen Behörden der Mitgliedsstaaten bereit gehalten und nur diesen entweder auf ihre direkte oder auf Bitte eines Detergentienherstellers hin zur Verfügung gestellt. Nicht in Oberflächengewässer oder in die Kanalisation gelangen lassen.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

L'élimination des emballages contaminés

Verpackungen nach Restentleerung der Wertstoffsammlung zuführen. Die Rücknahme der Verpackungsmaterialien ist über das duale System Deutschland (grüner Punkt) geregelt.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Autres informations utiles (Transport terrestre)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime

Autres informations utiles (Transport maritime)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien

Autres informations utiles (Transport aérien)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

15. Informations relatives à la réglementation

Étiquetage

Symboles de danger : Xi - Irritant



Xi - Irritant

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Pentapotassium bis(peroxymonosulphate) bis(sulphate)

Phrases-R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

Silosept

Date d'impression: 10.06.2010

Page 5 de 5

52 Nocif pour les organismes aquatiques.

Phrases-S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec Wasser.

Informations réglementaires UE

Information supplémentaire

In der EU unterliegt dieses Produkte der Medizinprodukterichtlinie 93/42/EWG. Das Produkt ist nach EG Richtlinien oder den jeweiligen nationalen Gesetzen eingestuft und gekennzeichnet.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D) : 2 - pollue l'eau

Information supplémentaire

BRG 206 "Travaux de désinfection en service de santé"

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

22 Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

36 Irritant pour les yeux.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

52 Nocif pour les organismes aquatiques.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)